



## Trophées de l'Administration gabonaise

### Qui recevra

# L'OKOUME de l'Administration Gabonaise ?

Les « OKOUMES de l'Administration Gabonaise » sont des prix décernés aux fonctionnaires méritants qui se seront illustrés positivement sur les valeurs cardinales de la Fonction Publique, et ce conformément à l'article 145 de la loi N°8/91 du 26 septembre 1991 portant statut général des fonctionnaires et l'article 85 de la loi N°1/2005 du 4 février 2005 portant statut général de la fonction publique, à savoir :

- l'innovation
- le dévouement
- le rendement
- la bravoure
- la probité

La cérémonie de remise des OKOUMES aura lieu le mercredi 26 juin 2013, sous le Très Haut parrainage de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat**, dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> Journée Africaine de l'Administration et du Service Public.

Le Ministre du Budget, des Comptes Publics de la Fonction Publique porte à la connaissance de tous les agents publics de l'Etat que les dossiers de candidature sont disponibles auprès des Secrétaires Généraux des Ministères.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès des Secrétaires Généraux des Ministères est fixée au **lundi 10 juin 2013**.

## Chronogramme de l'évènement:

10/06/2013: Date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès des Secrétariats Généraux des Ministères

11/06/2013: Commission ministérielle de sélection, sous la présidence des Inspecteurs Généraux de Services

Du 12/06/2013 au 18/06/2013: Commissions d'auditions

24/06/2013: Réunion du jury

26/06/2013: Cérémonie des récompenses